

# COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

## Réunion Commission du 14 MAI 2019

**Président** M. MALLET

**Présents** : MM. GIROUD-GARAMPON, BERT, EL GHARBI, MONTMAYEUR

### COURRIER

Club de CORBELIN  
Délégué : F.CICERON  
Arbitre : A.VIVIEN

### CHALLENGE CLAUDE MONTPIED

**Note à tous les responsables des équipes U17, U15, U18F, U15F** : la fin de saison approchant, pensez à bien remplir vos fiches sur le challenge de la sportivité que vous trouverez ainsi que le règlement sur le site du District (document puis éthique et prévention puis sportivité seniors et jeunes puis fiche Challenge)

### RECIDIVE CLUBS

Le tableau à jour au PV numéro 436 est sur le site.  
Les clubs ont reçu l'information sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

### BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 437 sur le site du District de l'Isère Football

### DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

**Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.**

#### Listes non reçues

Ascol; Bizonnes; Bourg d'Oisans; Cheyssieu; Les Avenières; Noyarey; Quatre Montagnes; Saint Cassien; Saint Maurice l'Exil; Thodure; UOP; Vallée Bleue; Virieu; Vourey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.